

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

164 intercommunalités couvrent la région Occitanie

L'Insee publie un état des lieux du paysage intercommunal de la région Occitanie et de ses 13 départements



7 août 2015

Loi NOTRe



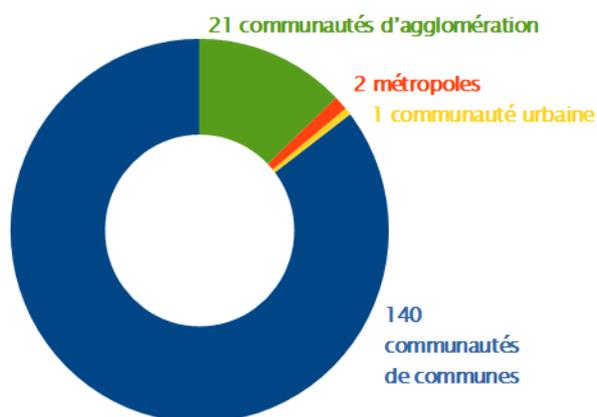
Vise à rationaliser l'organisation territoriale en facilitant le regroupement de collectivités

Après la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), ce ne sont plus **267 intercommunalités** à fiscalité propre mais **164** qui couvrent la région Occitanie au 1^{er} janvier 2017



39 % : c'est la réduction du nombre d'intercommunalités en Occitanie

Communautés de communes : 85 % des EPCI



⇒ 20 % de la population régionale dans les 2 métropoles* de Toulouse et Montpellier

* au sens de la loi Maptam

⇒ 17 270 habitants en moyenne dans les communautés de communes

Pour accéder aux publications :

[Ariège](#) ; [Aude](#) ; [Aveyron](#) ; [Gard](#) ; [Haute-Garonne](#) ; [Gers](#) ; [Hérault](#) ; [Lot](#) ; [Lozère](#) ; [Hautes-Pyrénées](#) ; [Pyrénées-Orientales](#) ; [Tarn](#) ; [Tarn-et-Garonne](#) ; [Région Occitanie](#)

Contacts



Insee Toulouse
36 rue des Trente-six Ponts
BP 94217
31 054 Toulouse Cedex 4



Michèle Brosse
Madeleine Cambouet
05 61 36 62 85



medias-occitanie@insee.fr